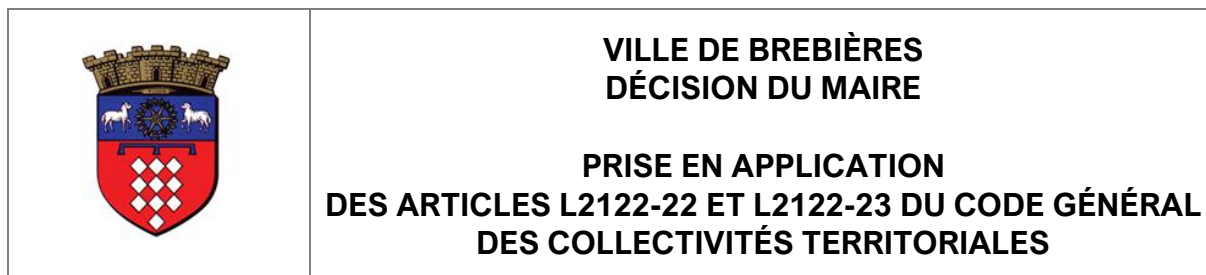


Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières



Service émetteur : **MARCHÉS PUBLICS**

Objet : **Attribution du marché n° ST2023-05 : Exploitation et maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de la ville de BREBIERES**

Titulaire : **BC MAINTENANCE ENERGETIQUE** sise 1 rue des Promenades – à LA MADELEINE (59110)

Le Maire de la commune de BREBIÈRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n° DCM-2020-086 du conseil municipal en date du 26 novembre 2020 portant pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L2122-23 de Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

VU le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019, et notamment son article R2123-1,

VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours et les suivants,

VU le dossier de consultation des entreprises concernant l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de la ville de BREBIERES,

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyée le 7 août 2023 lançant la mise en concurrence selon la procédure de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique fixant au 8 septembre 2023 à 10h00, la date limite de réception des offres,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire appel à un prestataire extérieur pour assurer l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de la ville,

CONSIDÉRANT la nature des prestations et l'étendue des besoins à satisfaire, la forme du marché retenue est une procédure adaptée,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres et le procès-verbal d'attribution en date du 15 septembre 2023,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER à la société **BC MAINTENANCE ENERGETIQUE** sise à LA MADELEINE le marché ST2023-05 : exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de la ville de BREBIERES.

ARTICLE 2 : Le montant du marché est de 15 777.80 € HT soit 18 933.36 € TTC.

ARTICLE 3 : DIT que le présent marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 2 octobre 2023, reconductible tacitement quatre fois, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2028.

ARTICLE 4 : Le règlement des factures correspondantes sera effectué par mandatement administratif.

ARTICLE 5 : La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours et sur les suivants jusqu'au terme du marché.

ARTICLE 6 : D'AUTORISER le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

ARTICLE 7 : Monsieur le Maire de Brebières, Madame la Directrice Générale des Services, et Monsieur le Responsable du Service Gestion Comptable d'Arras sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 8 : La présente décision :

- sera transmise à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais au titre du contrôle de légalité.
- peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de BREBIÈRES dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art. L411-7 CRPA).
- peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LILLE par courrier ou sur le site télerecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Ampliation en sera adressée : - au comptable public,

Fait à BREBIÈRES, le 5 janvier 2024.

Lionel DAVID,
Maire.

Publié le 22/1/2024
Affiché le 22/1/2024

Envoyé en préfecture le 22/01/2024

Reçu en préfecture le 22/01/2024

Publié le



ID : 062-216201731-20240105-DD202401-AR